

COMMENT MESURER LA MOBILITÉ ENTRE ENVIRONNEMENT SOCIAUX ?

Titre original

Measuring social environment mobility

Auteurs

Son Thierry Ly (Paris School of Economics) : stly@pse.ens.fr

Arnaud Riegert (Insee, Paris School of Economics) : arnaud.riegert@insee.fr

Présentation aux JMS 2015 par Arnaud Riegert

Résumé

Les indices de ségrégation classiques, qui donnent le degré auquel des individus issus de différents groupes sont séparés spatialement, sont des mesures effectuées à un instant donné. Pourtant, les individus sont susceptibles de se déplacer au cours de leur vie et donc de vivre dans différents environnements sociaux. Le but de ce document de travail est de proposer une manière de prendre en compte cette mobilité des individus dans la mesure de la ségrégation.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur les travaux de Shorrocks (1979) sur la mobilité salariale. En analysant les revenus permanents plutôt que sur les revenus instantanés, l'indice de Gini, qui mesure les inégalités de revenus, baisse de 40% (Bowlus et Robin, 2004) : ce chiffre correspond à l'indice de mobilités de revenus défini par Shorrocks. En utilisant un raisonnement similaire, nous construisons des indices de mobilité entre environnements sociaux qui comparent la ségrégation instantanée à une « ségrégation intertemporelle ». Nous montrons qu'à l'inverse de la mobilité de revenus qui peut effacer complètement les inégalités de revenus à long terme, la mobilité entre environnements sociaux n'est pas en mesure d'effacer complètement la ségrégation intertemporelle et nous précisons la valeur maximale que peut atteindre notre indice de mobilité.

Enfin, nous proposons des méthodes permettant de traiter les problèmes d'attrition et de gérer les différentes « échelles » de ségrégation imbriquées (par exemple entre départements, communes, collèges et classes dans le cas de la ségrégation scolaire) et nous présentons les résultats de notre analyse de la diversité des environnements sociaux fréquentés par les collégiens français.